

2010-5091

14-Dec-2010

2011-1228 11-MAR-2011

L'homologation de ce produit a été révoquée le 21 août 2023.

La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

PROTEX

INSECTICIDE POUR PUNAISES DES LITS

.25% PYRÉTHRINE D'UNE FLEUR DE CHRYSANTHEME PYRETHRUM

AÉROSOL SOUS PRESSION

VAPORISATEUR DE CONTACT ET D'ESPACE

DOMESTIQUE

GARANTIE: Pyréthrine 0,25%

Butoxide de pipéronyle 1,25%

NO. D'HOMOLOG. 29955 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 50-600 grammes

ATTENTION

RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

KUUS Inc.

Distribué par :

CENTURY HOME FASHIONS

76 Miranda Avenue

Toronto, ON M6E 5A1

416-256-9796

FIÈREMENT FABRIQUÉ AU CANADA

MODE D'EMPLOI : Utiliser SEULEMENT dans des endroits bien aérés. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Tenir la canette en position verticale et à au moins 120 cm de tout objet et diriger le jet loin de toute personne. Appuyer fermement sur le bouton pour vaporiser. Ne PAS utiliser cet aérosol plus qu'une fois par semaine. Retraiter seulement en cas de réinfestation.

**POUR TUER LES: Punaises des lits :** Vaporiser légèrement le matelas, surtout autour des ganses et des coutures. Défaire le lit et vaporiser le cadre, les ressorts et incluant tous les coins du matelas. Répéter au besoin. **Puces et Tiques Brunes** - Vaporiser les endroits infestés, tels que le lit de l'animal et les endroits de repos, les craques et crevasses, sur et derrière les plinthes, autour des fenêtres et cadres de porte et aux endroits sur le plancher et les couvre planchers où les ravageurs sont localisés. Nettoyer le lit de l'animal après le traitement. Les insectes doivent entrer en contact avec le produit pour être tués. Éviter l'usage sur des animaux de compagnie. Vaporiser les insectes directement pour des résultats rapides.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur. Ne pas percer ou jeter au feu, ni conserver à des températures dépassant 50°C. Couvrir les aquariums et sortir les animaux domestiques pendant une heure après l'application. Dans la maison, couvrir ou enlever la nourriture et les ustensiles de cuisine avant l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de vaporisation. Laver après usage. Ne pas congeler. ~~Ne pas utiliser sur les fougères.~~

Avis de modification

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton vaporisateur pour éliminer la pression et jeter dans les ordures ménagères. Ne pas percer ni jeter au feu.

PREMIERS SOINS : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporte le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )